

Berne, le 20 juin 2019

**Congé paternité :**

**Le Conseil des Etats va dans la bonne direction, à pas de bébé**

**Lors de sa séance de ce jour, le Conseil des Etats a débattu des trois interventions relatives au congé paternité. En juin 2017, l’association « Le congé paternité maintenant ! » a déposé avec succès l’initiative qui demande un congé paternité de 20 jours – à prendre de manière flexible dans un délai d’un an après la naissance de l’enfant. Le Conseil des Etats a aujourd’hui manqué une opportunité de montrer à quoi pourrait ressembler une politique familiale moderne en Suisse en rejetant l’initiative pour un congé paternité. Il a néanmoins reconnu le besoin social en approuvant le contre-projet.**

Contrairement au Conseil fédéral, le Conseil des Etats a certes su reconnaître les signes du temps en approuvant au moins le contre-projet à l’initiative pour un congé paternité. Mais ce n’est pas un message clair en faveur de la conciliation entre travail et famille. « Le Conseil des Etats a bel et bien fait un pas de bébé en direction d’une vraie politique familiale. Mais il est incompréhensible qu’il ne se soit pas montré plus courageux en disant Oui au modèle raisonnable qui prévoyait un congé paternité de 20 jours », dit Adrian Wüthrich, président de l’association « Le congé paternité maintenant ! » et conseiller national.

La balle est désormais dans le camp du Conseil national. Il va vraisemblablement se prononcer sur le contre-projet lors de la session d’automne et sur l’initiative populaire lors de la session d’hiver.

**Citations :**

***Adrian Wüthrich, président de l’association « Le congé paternité maintenant ! » et président de Travail.Suisse,***

***Mobile : 079 287 04 93***

« Il est grand temps de faire de la politique familiale pour les salariés. Sinon, nous risquons non seulement une pénurie de main-d’œuvre qualifiée, mais un véritable trou noir sans main-d’œuvre qualifiée. »

***Maya Graf, vice-présidente de l’association « Le congé paternité maintenant ! » et co-présidente d’alliance F,***

***Mobile : 079 778 85 71***

« Un congé paternité raisonnable de 20 jours aurait été un petit début en direction d’une véritable égalité – c’est dommage que le Conseil des Etats ait manqué cette chance. »

***Markus Gygli, vice-président de l’association « Le congé paternité maintenant ! » et président de männer.ch,***

***Mobile : 079 757 79 91***

« Le temps où les pères disaient tout juste bonne nuit aux enfants sont révolus. C’est dommage que le Conseil des Etats ne l’ait pas compris. Les hommes ont le droit de démarrer décemment leur vie de famille. »

***Philippe Gnägi, vice-président de l’association « Le congé paternité maintenant ! » et directeur de Pro Familia Suisse, Mobile : 079 476 29 47***

« Le temps est venu pour la Suisse d’avoir une politique familiale digne de ce nom. »

Liens :

* Fiche d’information sur les coûts directs et indirects du congé paternité : https://bit.ly/2KZLZl3
* [www.vaterschaftsurlaub.ch](http://www.vaterschaftsurlaub.ch) / [www.facebook.com/papizeit /](http://www.facebook.com/papizeit%20/) Twitter @papizeit